

16 Provinces

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Vie des entreprises/Olam

Garantir les activités de la société et sécuriser les employés



Photo : Félicien Ndongo

Le gouverneur Benjamin Banguébé Mayoubi présidant la réunion.



Photo : Félicien Ndongo

Les responsables d'Olam Palm Mouila.



Photo : Félicien Ndongo

Les représentants de l'administration lors des pourparlers entre les employés et la direction de Olam.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

A l'issue de la visite que le gouverneur de la province de la Ngounié a effectuée dernièrement sur les trois sites d'Olam Palm Mouila, accompagné des services techniques de l'administration provinciale, les responsables et les employés de ladite société se sont retrouvés pour une réunion de synthèse, il y a quelques jours, au gouvernorat, à l'instigation du gouverneur Benjamin Banguébé Mayoubi. Cette réunion faisait suite à la signature du procès-verbal de conciliation entre les deux parties, élaboré sur la base des revendications des travailleurs. De façon concrète, il s'agissait d'échanger sur ce qui a

été dit et vu sur le terrain, afin de trouver un modus vivendi dans la bonne marche des activités menées au sein des différents lots. "Olam, ce n'est pas du virtuel, c'est donc un investissement qui nécessite un accompagnement progressif, notamment les pouvoirs publics, l'administration, afin que les problèmes qui se posent, l'on puisse y trouver des solutions au fur et à mesure", a souligné le gouverneur lors de cette rencontre.

A l'occasion de la visite qu'il a effectuée sur le terrain, il a été constaté que les trois lots ne présentaient pas les mêmes réalités. Le lot 1 (PK 19-Mboukou) a plus de réalisations. Ce qui voudrait dire que dans les lots 2 (Mandji-Ndolou) et 3 (Moutassou-Ferra), les infrastructures arrivent progressivement. Ces pourparlers, menés



Photo : Félicien Ndongo

Les délégués du personnel.

en présence des délégués du personnel, ont permis d'aplanir certains malentendus, afin de faire table rase du passé, une fois pour toutes. "Tout le monde doit être sur la même longueur d'onde, sans aucune divergence d'opinion. Car il s'agit ici de voir certains points en présentant

quelques difficultés en fonction des moyens en associant la communication", a rappelé le gouverneur. La direction provinciale du travail, représentant l'administration, a fait l'économie des différents points consignés dans le procès-verbal de conciliation ayant été déjà exami-

nés, à savoir : l'enrôlement à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), l'immatriculation à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) où des démarches ont été déjà entreprises dans ce sens. Sur le changement de statut, il se trouve que 82 salariés ont été reclassés par la société, en dépit de quelques cas qui restent à évaluer. Aussi, se pose-t-il un problème sur l'identification des différents sous-traitants en ce qui concerne les logements occupés par leur personnel. Mais la présence des délégués des trois lots est plus que nécessaire pour mieux comprendre la situation. Par ailleurs, pour l'accord d'établissement, c'est une affaire concernant les parties signataires au contrat, notamment les délégués du personnel, syndicaux et

la société. L'administration n'intervenant que pour délivrer le visa de conformité. A l'issue de ce tour de table, les responsables d'Olam Palm Mouila, notamment Pascal Mathieu et Rissan Situmorang, respectivement chargé de l'environnement et des plantations, ont indiqué que des efforts doivent être faits au fur et à mesure. "Mais il faut motiver la société en promouvant la productivité, car depuis près de sept ans d'existence, apparemment, la productivité n'est pas bonne", ont-ils insisté. C'est pourquoi, ont-ils poursuivi, "nous travaillons avec la sous-traitance, d'où l'appel à l'implication des délégués du personnel afin qu'ils apportent leur concours, aussi bien pour l'intérêt de l'entreprise que pour l'outil de travail et éviter des mouvements d'humeur à tout-va".

Estuaire/Département du Komo-Mondah/Ntoum/Vie des associations

L'Ajev se mobilise pour la prochaine Journée citoyenne



Photo : Prospère Sax Nzé Bekalé

Le coordinateur communal de l'Ajev à Ntoum Sylvain Kassa Mombo s'adressant aux membres du syndicat des commerçants du Komo-Mondah.



Photo : Prospère Sax Nzé Bekalé

Les deux parties autour de la table.

PSNB
Ntoum/Gabon

EN prélude à la prochaine Journée citoyenne prévue le samedi 1er juin 2019, le bureau communal de l'Association des jeunes émergents volontaires

(Ajev) de Ntoum, conduit par Sylvain Kassa Mombo et les coordinateurs des trois arrondissements de cette commune se mobilisent déjà. Ils ont tenu, récemment, une rencontre à Ntoum avec le syndicat des commerçants du Komo-Mondah, avec comme principal

objectif de les fédérer autour de leur cause, de sorte que la mobilisation soit au rendez-vous le jour "J" dans les trois arrondissements. Dans son souci de lutter contre l'insalubrité grandissante dans les rues et ainsi redorer l'image du chef-lieu du département, l'Ajev compte donc sur

la mobilisation des communautés étrangères qui, espère-t-elle, s'approprieront à leur tour l'idée la Journée citoyenne telle que conçue par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. "La Journée citoyenne n'est pas seulement une affaire des Gabonais. Nous voulons, par cette rencontre, amener

nos frères étrangers à s'y mettre car, la propreté de Ntoum est une affaire de tous. Quoi de mieux donc que la Journée citoyenne pour nous de nous retrouver autour d'une même cause qui est l'assainissement de notre cadre de vie, a dit le communal de l'Ajev de Ntoum, Sylvain

Kassa Mombo. Précisant que "depuis son implication dans la localité, l'Ajev c'est aujourd'hui trois coordinations, près de 96 cellules réparties sur les trois arrondissements de Ntoum, avec plus d'une centaine de membres. Les actions menées sont essentiellement basées sur le social."